

## **SEULS LES PROPOS TENUS PAR LE PRESIDENT EN ASSEMBLEE DU 14 JUIN 2010 FONT FOI**

### **Assemblée générale de Gaznat du 14 juin 2010**

#### **Allocution de Monsieur Daniel Mouchet, Président**

Mesdames et Messieurs,

*(mots de bienvenue et salutations)*

Notre Assemblée générale formelle s'est déroulée tout à l'heure et j'ai le très grand plaisir de vous rapporter que c'est à l'unanimité que les représentants de nos actionnaires ont accepté les rapports annuels 2009, ainsi que la décharge au Conseil d'administration.

C'est toujours à l'unanimité qu'a été formé le Conseil d'administration, de la façon suivante :

M. Alain Gaumann quitte le Conseil d'administration de Gaznat pour des raisons personnelles, liées à son emploi du temps effectivement très chargé, lorsqu'on voit toutes ses activités tant au niveau professionnel que les engagements auxquels il fait face dans un grand nombre d'associations, de commissions ou fondations cantonales, concernant les problématiques de l'énergie et de l'environnement.

Alain Gaumann, issu de l'Ecole d'ingénieurs de Genève, s'est en effet orienté vers la maîtrise de l'énergie dans le respect de l'environnement et il est impressionnant de voir le nombre de formations continues qu'il a suivies dans ce domaine, ce qui démontre qu'à l'époque de ses études, pourtant pas si éloignée, on ne trouvait pas des branches d'enseignement consacrées à la problématique environnementale et qu'il a été par conséquent parmi les pionniers dans cette matière en tant qu'ingénieur.

Alain Gaumann a représenté les Services industriels de Genève au sein du Conseil d'administration de Gaznat depuis l'an 2000, où il nous a fait bénéficier de ses connaissances en matière d'énergie. C'est avec regret que nous assistons à son départ.

M. Jean-François Zürcher, qui entre dans cette période heureuse des retraités actifs, ne représentera plus Viteos au sein de notre Conseil.

Jean-François Zürcher, ingénieur-électricien, en bon Neuchâtelois, a d'abord travaillé dans l'horlogerie puis dans la câblerie, avant d'entrer à l'ENSA Electricité Neuchâteloise SA. Il a ensuite été directeur-adjoint de la distribution électrique dans le groupe EEF-ENSA, pour ensuite prendre la Direction de GANSA, société de transport et de distribution du gaz dans le canton de Neuchâtel.

Jean-François Zürcher a siégé au Conseil d'administration de Gaznat depuis 2002, où il a représenté GANSA puis, dès 2007, Viteos SA, société issue de la fusion de GANSA et des Services industriels des villes neuchâteloises. Il a été un membre actif de notre Conseil et a également siégé à notre Comité de direction. Nous lui devons une aide toute particulière lors de la vente du gazoduc haute pression de GANSA à UNIGAZ, société en participation de Gaznat et GVM.

Jean-François Zürcher continuera à représenter Gaznat au sein de la société UNIGAZ, pour l'année 2010.

Bien sûr nous regrettons le départ de Jean-François Zürcher, sa bonne humeur et sa grande connaissance du tissu économique neuchâtelois, particulièrement dans le domaine de l'énergie.

Je souhaite à l'un et à l'autre une suite heureuse et enrichissante de leur parcours.

C'est ainsi que nous pouvons saluer la venue de deux nouveaux administrateurs :

M. Alain Peyrot, en remplacement d'Alain Gaumann, pour représenter les Services industriels de Genève.



Alain Peyrot possède une formation qui sort des schémas classiques de l'ingénierie : son cursus est celui de la finance. Il est en effet licencié ès sciences économiques et ès sciences commerciales de l'Université de Genève.

Son orientation professionnelle l'a dirigé vers la gérance d'immeubles puisqu'il est présentement Président de la société Naef & Cie SA, dont il a été précédemment administrateur, et qu'il a été Président de la Société des régisseurs.

Alain Peyrot a également eu une activité politique ayant été député au sein du Grand Conseil genevois pendant deux législatures ; il a aussi été administrateur de la Caisse d'Epargne de Genève et Président du Comité local genevois de la Banque nationale suisse.

M. Alain Peyrot possède une bonne connaissance des problématiques énergétiques en tant qu'administrateur aux Services industriels de Genève depuis 8 ans. Il apportera au Conseil d'administration de Gaznat une vision orientée sur les aspects économiques de notre branche.

M. Philippe Burri, au bénéfice d'une formation d'ingénieur-électricien de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, avec certificat de maîtrise en technologies de l'énergie, a occupé le poste de sous-directeur au service de l'électricité de la ville de Neuchâtel. Il a ensuite repris la fonction d'ingénieur en chef des Services industriels de La-Chaux-de-Fonds et lors de la création de SIM SA, société issue de la fusion des Services industriels du Locle et de La Chaux-de-Fonds, il a occupé le poste de directeur-technique, qu'il a conservé au sein de Viteos SA, société créée en 2007, issue de la fusion de SIM SA, des SI de Neuchâtel et de GANSA. Il représentera donc Viteos SA au sein du Conseil d'administration de Gaznat.

Je souhaite la plus cordiale bienvenue à nos deux nouveaux administrateurs, qui ont été nommés pour 4 ans.

C'est en revanche pour un an que les 4 administrateurs représentant les sociétés industrielles actionnaires de Gaznat, ont été reconduits, sachant que la sortie du capital de Gaznat par nos actionnaires industriels est programmée de longue date et qu'elle prendra effet formellement au 31 décembre de cette année.

Il s'agit de Messieurs :

- Roland Franzi, CIMO
- Olivier Gumy, Nestlé Suisse SA
- Michel Lambert, Alcan Aluminium Valais SA
- Stéphane Mischler, Lonza SA.

Nous vivons donc une transition où l'on verra d'importants consommateurs passer du statut d'actionnaires-clients à celui de clients. J'ai à cet égard le grand plaisir d'annoncer que 3 industriels sur 4 restent fidèles à Gaznat, un quatrième ayant préféré les attraits de la concurrence, ce qui démontre bien que nous entrons dans une ère d'ouverture des marchés, mais j'y reviendrai.

Enfin, ont été reconduits pour une durée de 4 ans, les administrateurs suivants :

- Pascal Favre, Cosvegaz
- Antoine de Lattre, Holdigaz
- Claude-Alain Luy, Commune de Lausanne
- Stéphane Maret, Frigaz
- Raphaël Morisod, Gazoduc
- Philippe Petitpierre, Holdigaz
- Jean-Yves Pidoux, Commune de Lausanne
- Cédric Pillonel, Commune d'Yverdon
- Alberto Velasco, SIG,
- ainsi que votre serviteur, également pour SIG.

C'est ensuite au cours d'une brève séance du Conseil d'administration, que ce dernier s'est constitué et a désigné son Comité de direction, en les personnes de MM. :

- Stéphane Maret,
- Raphaël Morisod,
- Philippe Petitpierre,
- Jean-Yves Pidoux,
- et votre serviteur.



Le Conseil d'administration a aussi désigné Mme Muriel Widmer comme Secrétaire hors Conseil et il a reconduit M. Raphaël Morisod comme vice-Président et m'a à nouveau fait l'insigne honneur de la Présidence du Conseil d'administration de Gaznat SA.

\* \* \* \*

Mesdames et Messieurs,

Gaznat se porte bien et nous pouvons nous réjouir de nos résultats, malgré la conjoncture actuelle.

Cependant, incontestablement, le monde du gaz bouge. A tel point que d'aucuns pourraient y déceler quelque agitation.

Ce constat, à l'échelle de la planète et de l'Europe, est particulièrement vrai s'agissant de notre pays.

Depuis quelque temps, nous pressentions les effets d'une modification importante de l'acheminement de notre matière première, par la multiplication des ports méthaniers et la mise à l'eau de bateaux de plus en plus volumineux. Comme toujours lorsque l'on pressent quelque événement, il se trouve des facteurs supplémentaires pour en précipiter le mouvement.

En l'occurrence, l'exploitation massive de gaz de schiste aux Etats-Unis, a provoqué des surplus sur le marché dans le même temps que l'essor, en Europe, des grandes centrales électriques à gaz, ont introduit une dimension supplémentaire dans la concurrence et la gestion des flux gaziers.

Ce constat peut sans aucun doute être modulé, voire contesté, je n'entends pas faire ici une thèse sur le sujet mais simplement démontrer que les choses se complexifient et que le contexte dans lequel évoluent les acteurs du marché gazier, tout particulièrement en Suisse, va passer d'une relative tranquillité à un régime plus turbulent.

On le voit sur les marchés, une certaine dé-corrélation des prix du gaz par rapport aux prix du pétrole, nous oblige à adapter nos stratégies d'approvisionnement et augmente incontestablement la pression sur la problématique de l'ouverture des marchés et de la concurrence.

Le message que je souhaite faire passer ici est qu'il est vital que les acteurs que nous sommes, et j'entends par là nos sociétés régionales, telles Gaznat, Gasverbund Mittelland, Erdgas Ostschweiz, Erdgas Zentralschweiz, regroupées au sein de Swissgas, de même que nos sociétés gazières locales regroupées sous la bannière de notre association de branche ASIG (Association Suisse de l'Industrie Gazière), trouvent impérativement des réponses communes auprès de nos Autorités régulatrices et politiques, si l'on ne veut pas que nous soyons imposées des solutions dont nous voyons bien ce qu'elles pourraient avoir de désagréables.

Par ailleurs, le gaz naturel dont il n'y a pas si longtemps nous nous enorgueillissions de sa propreté et de ses valeurs environnementales, souffre incontestablement aujourd'hui d'une image négative liée à ce CO<sub>2</sub>, devenu un terrible fléau pour notre planète.

Il importe ici que nous sachions faire valoir que le gaz naturel reste l'énergie fossile la plus propre et que ses émissions de CO<sub>2</sub>, tant qu'il s'agit de substitution à d'autres sources fossiles, restent d'un impact moindre et, par ce biais, bénéfiques. Et ceci, même lorsque nous parlons de grandes centrales électriques à gaz. A cet égard, le danger pour notre pays serait de dépendre petit à petit de productions exogènes.

La sécurité d'approvisionnement en souffrira et si la menace de pénurie est sans doute excessive, en tous les cas nous devrons dépenser beaucoup d'argent pour garantir notre consommation. Nul doute que nous pourrions investir à meilleur compte pour la protection de notre environnement.

Il n'est d'autre solution, sur le plan temporel, que de défendre deux ou trois centrales de 400 MW au gaz naturel, tant il est vrai qu'il n'est pas d'autre alternative dans notre pays qu'une centrale nucléaire, qui ne risque pas de voir le jour sous nos cieux helvétiques avant 2035 ou 2040.

Nous devons faire passer ce message aussi bien à nos édiles politiques qu'à nos amis électriciens. Ensemble, nous devons faire en sorte que la Suisse s'aligne sur les normes européennes en matière de CO<sub>2</sub> car les investisseurs, qu'ils soient Suisses ou étrangers, préféreront construire des centrales hors de nos frontières, si nous n'assurons pas une rentabilité identique à celle que l'on obtiendrait chez nos voisins.



Sur un autre plan, la branche gazière suisse se préoccupe activement d'améliorer les conditions en matière d'approvisionnement, tant sur le plan de la réalisation de stockage que sur la compétence en matière d'optimisation des fournitures, ainsi que pour le rapprochement de la Suisse, par l'intermédiaire de Swissgas, vers des centres de productions européens.

A cet égard, il convient bien entendu de citer les recherches actives de Petrosvibri au bout du lac Léman, à Noville, société dans laquelle Gaznat est engagée à 66 % en partenariat avec Holdigaz, à 34 %. Les chances que nous puissions exploiter un gisement de gaz naturel important, peut-être 10 ans de consommation à l'échelle nationale, restent intactes et c'est évidemment un projet que nous suivons avec beaucoup d'intérêt.

Et puisque je parlais tout à l'heure de CO<sub>2</sub>, j'ai le grand plaisir de vous annoncer que Petrosvibri a consacré 2,5 millions de nos francs à la mise en place d'une chaire universitaire à l'école polytechnique de Lausanne, sur la recherche en matière de séquestration du CO<sub>2</sub>.

Rêver que nous puissions demain extraire du gaz naturel de nos profondeurs, en y laissant le CO<sub>2</sub> par réinjection, n'est pas interdit, c'est même requis. Il s'agit là en tous les cas d'un acte citoyen, pour lequel nous investissons avec conviction.

Au-delà de ces considérations sur l'avenir de nos métiers, je vous le disais à titre liminaire, Gaznat est en bonne santé et compte tenu de la conjoncture, nos affaires se portent bien.

Et qui mieux que notre Directeur général peut vous en dresser le panorama ? C'est ainsi que je clos mon propos et que j'ai le plaisir de passer la parole à Monsieur René Bautz, Directeur général de Gaznat SA.

